



VERSAILLES

Porchefontaine Conseil de quartier

Conseil du mercredi 13 septembre 2016

Etaient présents :

Présidente : Martine Schmit

Vice-président : Michel Lefèvre

Présents :

Collège des personnes élues :

Alain Bonnaud, Marie-Christine Claraz, Laure Dispan de Floran, Antoine Divan, Francis Flamand, Monique Mirallès, Francis Naudin, Caroline Prouff, Alain Roger.

Collège des associations :

Xavier Bloch représentant titulaire de l'ALEPP, Michel Carré représentant titulaire du SDIP, Daniel Cordier représentant titulaire du CLAP 53, Michèle Divan représentante titulaire du CCVP, Marc Meyer représentant titulaire de l'AFCV, Catherine Mordant représentante titulaire de la PEEP, Serge Piriou représentant titulaire d'Essor de Versailles, Hélène Schutzenberger représentante titulaire de VEI, Chantal Simian représentante titulaire de SNL. Geneviève Sylvestre représentante titulaire de Sesakinoufo.

Collège des personnes qualifiées :

Pierre-Jean Airaud, Pierre Arnaud, Antoine Brillaud, Valérie Chenuc, Stéphanie Lescar,

Etaient excusés :

David Crépy, Nicolas Fouquet, André Montialoux, Isabelle Richard, Gabrielle de Wailly.

Etaient absents :

Isabelle Lallemand, François Simeoni

Egalement présentes :

Madame Carole Richard, Directrice de la Maison de quartier Porchefontaine

Marie-Jo-Jacquey pour l'Echo des Nouettes.

Le Conseil accueille Madame Carole Richard, nouvelle directrice de la Maison de Quartier Porchefontaine qui a assuré auparavant les fonctions de Direction de la Maison de quartier Notre Dame pendant sept ans.

I- Présentation de La Véloscénie par Madame Isabelle Claude, responsable de l'association VéloVersailles

Madame Claude travaille sur le développement des circulations douces à Versailles et sur la sécurité des cyclistes et des piétons dans la ville. VéloVersailles fait partie de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB). La VéloScénie est la dénomination de la véloroute Paris-Mont-Saint-Michel.

1) Les grands itinéraires de tourisme à vélo : la Véloscénie, ou le Paris-Mont Saint-Michel selon le même principe que le circuit « La Loire à vélo » qui obtient un succès croissant (1 million de touristes par an), le circuit, long de 450 km, relie de grands sites touristiques, Paris, Versailles, Chartres, Le Mont Saint-Michel.

Pour bénéficier de subventions, le circuit obéit à des critères précis : voies vertes en pistes autonomes sans aucun véhicule à moteur, ou voies partagées avec des véhicules dont le nombre ne doit pas dépasser 1 000 véhicules/ jour et sans trop de pente. Dans les Yvelines, la Région finance le projet à 60%.

Le logo de la Véloscénie est désormais installé dans Porchefontaine depuis le 1er septembre.

Plusieurs partenaires sont parties prenantes du tracé des itinéraires : communes, parcs naturels, départements, régions et associations d'usagers (Fédération Française du Cyclotourisme (FFCT) et Association Française des véloroutes et des voies vertes (AF3V).

2) La Véloscénie en Ile de France : actuellement on compte deux itinéraires avec une partie commune Paris-Massy pour le départ :

- Massy – Rambouillet

- Massy–Jouy–Vallée de Chevreuse ; sur cet itinéraire, un embranchement, qui fait partie de la Véloscénie, permet de rejoindre Versailles.

Inauguration de la Véloscénie en Yvelines au Château de la Madeleine le 13 septembre. Certains tronçons sont encore provisoires par exemple, Buc-Châteaufort par Guyancourt, pour éviter la route D938 très dangereuse de Buc à Toussus Le Noble (piste bidirectionnelle à venir).

Versailles passe sur la carte pour un « cul-de-sac » très attractif !

Un projet de liaison (Versailles – Bougival) avec une autre véloroute, l' « Avenue Verte London – Paris » est à l'étude par VGP. Cette liaison pourrait accroître le nombre de cyclotouristes passant par Versailles.

3) Le trajet dans Versailles, en venant de Jouy :

Une piste cyclable, de Jouy à Versailles ; puis l'itinéraire se poursuit par la rue Rémont, la rue Berthelot, la rue Coste et l'avenue de Paris. Des aménagements sont prévus sous l'A86 et le débouché de la Ceinture Verte (VGP).

4) A Porchefontaine, les cyclistes du circuit pourront se ravitailler dans les commerces du centre du quartier, après un long parcours sans possibilité d'approvisionnement. Des établissements de Porchefontaine, des hébergeurs, par exemple le camping, des chambres d'hôtes, gagneraient à demander le label « Accueil Vélo ». Ce label permet notamment aux établissements d'être répertoriés sur le site internet de la VéloScénie. Ce label garantit aux cyclistes des équipements adaptés à leur condition de touriste à vélo (abri vélos sécurisé, kit de réparation), de bénéficier d'un accueil attentionné (informations et conseils, lavage et séchage du linge ...).

Site : <http://www.francevelotourisme.com/contenus/fichiers/accueil-velo-guide-pratique.pdf>.

II- Intervention de Monsieur Bonnefond, Commissaire de police SSP (service de sécurité de proximité) de Versailles depuis janvier 2016, et de Monsieur Thierry Voitellier, adjoint au Maire délégué aux Affaires Générales et à la Sécurité qui souligne la proactivité et le dynamisme du Commissaire Bonnefond.

Le Commissaire Olivier Bonnefond revendique une solidarité entre les services concernés par la sécurité des citoyens (police, voirie, services municipaux...) et la stratégie nécessaire au fonctionnement de la police. Le PV ne peut pas être le seul levier. La réponse aux besoins de sécurité doit respecter une stratégie adaptée aux exigences de l'actualité.

Le commissariat de Versailles concentre 320 policiers sur dix communes (de Bougival jusqu'à Jouy en Josas) soit plus de 500 intervenants avec les inspecteurs de la police judiciaire. Monsieur Ludovic Jacquinet est commissaire de ces 320 policiers. Monsieur Bonnefond, son adjoint, gère les 200 patrouilleurs qui sont sur le terrain dans les véhicules de police et membres des services prévention.

Sécurité dans les écoles

Plusieurs réunions ont été organisées avec le personnel de l'éducation nationale. L'inspectrice de Versailles n'a pas souhaité que les directeurs d'école de Versailles participent à la réunion. Un compte-rendu détaillé leur a été envoyé.

Du matériel est prêt pour des interventions en cas de problème de type terroriste. Monsieur Bonnefond rappelle l'importance de la vigilance de chaque citoyen.

Objectifs de terrain

Le Commissaire Bonnefond doit gérer des effectifs qui sont en formation et qui doivent être aussi sur le terrain. Ces effectifs, loyaux et corvéables à merci, peuvent bien souvent être de service 5 week-ends sur 6.

Le Commissaire Bonnefond est attentif aux plus petits soucis du quotidien comme l'enlèvement des voitures ventouses qui d'ordinaire n'intéresse pas les agents de police mais qui permet de rencontrer les gardiens des résidences. Il estime qu'il est fondamental de savoir créer un réseau de relations pour tenir la ville (ex. la création d'un fichier des bars qui alimente des dizaines d'enquêtes).

Monsieur Bonnefond rappelle l'importance de l'enregistrement de l'identité de l'acheteur d'une voiture et du transfert de carte grise en Préfecture pour éviter de récupérer les contraventions d'un acheteur peu scrupuleux. Il est par ailleurs très attentif à l'accueil du public et veille tout particulièrement au temps d'attente au commissariat.

Bilan concernant la ville

La ville de Versailles se caractérise par un taux de délinquance très contenu. Toutefois, le Commissaire Bonnefond estime que la population versaillaise a raison de se protéger. L'avantage de la ville est qu'elle dispose d'un important commissariat central qui permet de mettre à disposition des renforts en très peu de temps. Le fait d'essaimer des petits commissariats ne permet pas une mobilisation aussi efficace.

Délits constatés

- Un peu avant juin, nombreux vols à la fausse qualité : des caravanes de gitans, installés n'importe où en Ile de France, identifient des couples de personnes âgées et récupèrent leurs objets précieux avec une stratégie infallible. La Police Judiciaire récupère une à trois équipes de ces voleurs par mois. Le Commissaire précise que les voisins doivent être vigilants, qu'il est souhaitable qu'ils prennent des photos des personnes suspectes, mais surtout de téléphoner aussitôt au **17**, notamment pour **s'assurer que ce sont bien de vrais policiers qui sont à la porte.**

- Vols de voitures : très sophistiqués, les plus fréquents, 207, 308, C4, C5. Les parades consistent à placer une barre bloquant le volant (s'achète dans magasin d'accessoires auto) car le forçage de la barre est plus compliqué que le contournement électronique du système de démarrage de la voiture, installer discrètement un petit GPS dans la voiture pour tracer le mouvement (traqueur voiture) ou faire graver une carte d'identification.

- Violences domestiques : ce type touche tous les milieux. Le Commissaire valorise un accueil de qualité et une enquête approfondie pour les plaignantes, majoritaires. Une équipe très efficace leur est dédiée. En France, chaque année, 150 femmes meurent sous les coups de leur conjoint.

- Vols d'accessoires : Monsieur Bonnefond privilégie la chasse aux garagistes sauvages

- Cambriolages, vols par effraction : le problème reste le délai d'alerte du système de sécurité, 2 minutes entre le début de l'effraction et l'appel, plusieurs minutes pour appeler le centre qui est celui du département de l'appelant. Trop long.

En tant que voisin, la concomitance de deux alarmes est une raison d'appeler le 17 ou encore mieux le numéro de **téléphone du commissariat de Versailles : 01 39 24 70 00**. Le commissaire rappelle qu'il ne faut rien toucher pour laisser agir la police scientifique.

- Travail dissimulé : certaines personnes proposent par exemple des légumes en porte à porte et peuvent vendre ainsi 200 kg de pommes de terre à 2,20 € le kg à des personnes âgées et souvent seules ! Tout démarchage suspect doit inciter à appeler le 17.

- Voitures rodéo : Monsieur Bonnefond privilégie la « fourrière à rallonge » qui conduit le contrevenant à payer de grosses sommes d'argent pour récupérer son véhicule, ce qui peut l'inciter à cesser ses agissements.

- Vols de vélos : plus de 500 par an. La police attrape des gamins sur des vélos volés sans possibilité de prouver que les vélos sont volés. Une visualisation des vélos volés pourrait être organisée sur le site de la ville. Penser à noter le numéro gravé sur le vélo.

Contact : olivier.bonnefond@interieur.gouv.fr

Monsieur Thierry Voitellier rappelle que les ASVP de la police municipale peuvent sanctionner l'absence de certificats d'assurance et les défauts de stationnement et précise qu'une directrice de la sécurité de la Ville de Versailles est arrivée récemment, responsable de la police municipale, police qui va désormais être dotée d'une arme.

III- Le compte-rendu du conseil de quartier du 28 juin est approuvé à l'unanimité.

IV- Intervention du président de l'ALEPP

Xavier Bloch évoque un problème récurrent au niveau de l'arrêt de bus « Cisterciens » (au 135 rue Yves Le Coz) qui devient, du fait de la largeur importante et libre du trottoir, une place de stationnement sauvage susceptible de provoquer un accident avec les piétons, notamment les mamans avec des poussettes qui peinent à passer et sont obligées de descendre du trottoir. Raison pour laquelle, le Conseil de quartier avait souhaité l'aménagement de fosses à végétation lors de l'aménagement de cette partie de la rue Le Coz.

V- Bilan des travaux d'été de la rue Yves Le Coz

Les mosaïques au sol à l'entrée de la Maison de Quartier ont pu être préservées lors des travaux de réfection de la voirie. Pour Hélène Bojarski-Schutzenberger qui s'est occupée du dossier, les services et l'ingénieur voirie ont été très réactifs et très francs sur le sujet. Le résultat est tout à fait satisfaisant. Françoise Trotabas est d'accord pour engager de nouveaux travaux pour rendre visible la zone 30. Plusieurs riverains ont fait part de leur satisfaction quant au bon déroulé des travaux et de l'attention qui leur a été portée par les entreprises et services de la voirie.

Quelques constats et interrogations

- Les vibrations ont disparu au carrefour Le Coz / Célestins.

- Les travaux ont pu gêner certaines personnes dans leurs déplacements, notamment les personnes âgées.

- Le déplacement de l'abribus de Saint Michel a eu des répercussions sur le quai du bus. La végétation a disparu. Des plantations vont-elles être engagées ?

- Le passage piéton de la rue Coste a été reculé mais les piétons ne le respectent pas et passent derrière la barrière qui a été installée.
 - Les coussins berlinois devant la crèche sont peu visibles et surtout placés au ras de la ligne blanche, ce qui peut inciter les bus à franchir la ligne continue.
- Martine Schmit contactera les services sur tous ces sujets.

Inauguration du parvis et de la mise en lumière de l'église ainsi que de l'entrée de la maison de quartier : à prévoir après les plantations.

VI- Informations- questions diverses

Inauguration du jardin Pierre Béquet : en principe, samedi 5 novembre, La Poste y participera.

Aménagement des talus SNCF : Une entreprise a été retenue pour poser les lignes de vie permettant à des entreprises d'engager les travaux d'aménagement.

Mini Bal Lamôme : Laure Dispan de Floran évoquant la déception de nombreux Porchifontains de ne pas avoir de bal Lamôme cette année du fait notamment de report de manifestations sur la date habituelle, un petit bal avec une simple buvette aura lieu le samedi 1^{er} octobre, salle Delavaud, animé par le groupe NCA, qui jouait lors de la dernière édition.

Tracts citoyens : La commission Vie Quotidienne a édité un tract à distribuer dans le quartier. Les « facteurs » volontaires sont les bienvenus.

Fermeture du bureau de poste : de nombreux porchifontains se sont émus des fermetures inopinées et assez fréquentes du bureau de la rue Yves Le Coz, notamment sa fermeture tout le mois de juillet sans information sur les services du site de la rue Molière, centre de distribution, où il est toutefois possible de se rendre, comme il a déjà été indiqué au Conseil de quartier. A faire savoir ...

Dates des permanences : (10 h 30 à 12 h)

Samedi 8 octobre : Alain Roger

Samedi 19 novembre : Hélène Schutzenberger et Pierre-Jean Ayrault

Samedi 10 décembre : Antoine Divan.

Tribune de Versailles Bleu Marine dans le magazine Versailles de septembre : plusieurs membres du Conseil de quartier font part de leurs consternation et mécontentement face aux affirmations de Monsieur Siméoni, rédacteur de cette tribune, notamment sur la représentativité et le rôle du Conseil de quartier que Monsieur Siméoni met en cause.

Ils estiment que le Conseil de quartier est une instance démocratique qui n'est pas l'alibi de l'action municipale. A titre d'exemple, et faut-il le rappeler, l'aménagement de l'avenue de Porchefontaine pour y créer une voie cyclable, est une initiative du Conseil de quartier de la première mandature de François de Mazières (les marronniers étaient effectivement pratiquement tous malades, comme ils le sont en France et ont été remplacés par des espèces plus appropriées en termes d'environnement au sens large). L'exemple tout récent de l'aménagement, dans le cadre de la réfection de la rue Yves Le Coz, du carrefour avec la rue des Célestins, agrandissant l'espace autour de l'église Saint Michel et son jardin, permettant de fait sa mise en valeur, résulte d'une initiative du Conseil de Quartier et de porchifontains.

Il est rappelé que François de Mazières a souhaité dès 2008 ouvrir les conseils de quartier aux élus de chaque opposition municipale habitant dans chacun des quartiers de Versailles. Monsieur Siméoni est ainsi convié à chaque réunion du Conseil de Porchefontaine mais n'y est pratiquement jamais présent. Il souhaitait faire partie de la commission voirie circulation à laquelle il a été présent une fois ou deux. Enfin, personne n'a noté la présence de Monsieur Siméoni lors de la réunion publique du 2 juillet.